

Informations

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **76 (1931)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

à ces diverses questions pour pouvoir se faire une idée des progrès réalisés d'une année à l'autre. Mais l'on est en droit d'affirmer dès maintenant que tant le ministre de la guerre que le général Weygand se sont déclarés satisfaits des efforts accomplis.

Toutes ces manœuvres exécutées dans les régions les plus diverses de la France ont été fort bien accueillies par les populations. Ainsi se manifeste avec une sorte d'unanimité massive et réconfortante ce sentiment que, si nous voulons vivre en paix avec tous nos voisins — et jamais la France n'aura été plus pacifique qu'à présent — nous voulons aussi que cette paix reste fondée, au moins jusqu'à nouvel ordre, sur la sécurité que nous donne une force armée réellement apte à s'imposer à quelque récalcitrant que ce soit. A défaut d'assistance mutuelle prêtée par les nations solidaires du maintien de la paix, c'est sur une armée exclusivement française que nous devons compter.

INFORMATIONS ¹

Communication du comité central de la Société suisse des officiers.

Travaux-Concours de la S. S. O. pour l'année 1932.

Le jury a été composé comme il suit :

Président :	Col. cdt. de corps Biberstein.
Vice-président :	Col. div. Scheibli, Berne.
Etat-major général :	Col. E.-M. G. Combe, Berne.
Infanterie :	Col. Borel, Colombier.
Cavalerie :	Col. div. Schué, Berne.
Artillerie et train :	Col. de Muralt, Berne.
Génie :	Col. Lecomte, Viège.
Troupes sanitaires :	Col. Hauser, Berne.
Troupes de subsistances :	Col. Richner, Berne.
Service des automobiles :	Col. E.-M. G. Labhart, Berne.
Troupes d'aviation :	Col. Bardet, Dubendorf.
Service territorial :	Col. Lichtenhahn, Bâle.
Service des étapes :	Col. Eberle, St-Gall.
Justice militaire :	Lieut.-col. Rohner, St-Gall.

Du Comité central de la

Société suisse des Offic. : Col. Bircher, Aarau.

Le Comité central acceptera avec intérêt toute suggestion relative à des sujets de concours. Les propositions seront reçues par le *Secrétariat central de la Société suisse des Officiers* (Aarau), jusqu'au 29 février 1932.

¹ Le manque de place nous oblige à renvoyer au mois prochain l'insertion du communiqué sur les mutations intervenues dans notre Haut-Commandement. (*Réd.*)